

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra, Complexe sportif MAUBUISSON - Avenue Charles de Gaulle à BESSANCOURT (95 5500), le :

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

A 20 heures 00

La séance sera retransmise en direct via la chaîne YouTube
(Lien disponible sur le site internet de la CA Val Parisis : www.valparisis.fr).
Compte tenu du contexte sanitaire actuel, **le port du masque** est obligatoire pour l'ensemble des participants à la séance du Conseil communautaire.

ORDRE DU JOUR

1. Installation d'un conseiller communautaire pour la commune de Saint-Leu-la-Forêt et modification du tableau du bureau et du conseil communautaires.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 28 juin 2021.
3. Modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes.
4. Modification des représentants de la CA Val Parisis au sein du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF).
5. Modification d'un représentant de la CA Val Parisis au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains (SIARE).
6. Indemnités de fonction des élus communautaires : Baisse de l'indemnité du Président.
7. Attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires aux agents de la CA Val Parisis.
8. Constitution de provisions sur le Budget Principal 2021 de la CA Val Parisis.
9. Constitution de provisions sur le Budget annexe assainissement 2021 de la CA Val Parisis.
10. Budget principal 2021 de la CA Val Parisis : Décision modificative N° 2.
11. Rapport 2021 N° 1 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.).

12. Attributions de compensation définitives 2021.
13. Demande de fonds de concours aux communes membres pour la troisième phase de déploiement de la vidéoprotection.
14. Augmentation de la valeur faciale des titres restaurant pour les agents de la CA Val Parisis.
15. Attribution de chèques cadeaux aux enfants des agents de la CA Val Parisis à l'occasion des fêtes de Noël.
16. Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles - France victimes 95 (CIDFF-France Victimes 95).
17. Approbation de la convention d'objectifs avec l'association Nos Quartiers ont des Talents (NQT).
18. Modification des conditions d'attribution de l'Aide de Solidarité Ecologique.
19. Restitution de la compétence « prévention spécialisée » aux Communes d'Ermont, Franconville, Montigny-Lès-Cormeilles, Eaubonne et Taverny.
20. Avis relatif à la demande de repos dominical sur la commune de Cormeilles-en-Parisis.
21. Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de partenariat « PLATO » 2019-2021 avec la Chambre de commerce et d'industrie du Val d'Oise.
22. Arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CA Val Parisis et de son évaluation environnementale stratégique.
23. Approbation de la modification N° 1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la CA Val Parisis.
24. Marché à procédure formalisée relatif aux travaux d'entretien de la voirie sur le territoire de la CA Val Parisis.
25. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces publics à la gare Gros Noyer – Saint-Prix à Ermont.
26. Dissolution du conseil d'exploitation de la régie autonome en matière d'assainissement.
27. Informations – délibérations du bureau communautaire.
28. Informations – décisions du Président.

Le Président,



Yannick BOËDEC